



CHS DU 27 OCTOBRE 2009

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Nous n'avons pas l'habitude de rédiger de déclaration liminaire pour les CHS, mais il nous semble aujourd'hui urgent d'établir un constat écrit.

Nous désirons vous entretenir de la considération, du respect auquel tout être humain peut prétendre. Il s'agit des agents, de vos collègues de travail de ce département. Le stress, la souffrance au travail ne sont pas que des effets de mode, et même si les conséquences ne sont pas actuellement gravissimes comme dans certaines entreprises, il n'en demeure pas moins que le problème est bien présent.

Les agents de ce département ont droit à une certaine considération, ce ne sont ni des numéros, ni des machines, encore moins des animaux, telle l'expression employée par cet ex-chef de service de Dax utilisant le terme de bétail en parlant de ses collègues. Ce cas extrême met bien en évidence la fracture entre la hiérarchie et la base.

Déjà, la modification de la dénomination du service du personnel en service des ressources humaines, termes autrefois réservés au privé, idée qui sous-entend que l'agent n'est appréhendé que par la quantité et de plus en plus rarement par la qualité de son travail, excluant toute considération pour sa personne.

L'espace de travail. Suivant le grade et le service, cet espace peut varier du simple au quadruple. Tous les agents viennent travailler afin d'assurer leur subsistance, ne serait-il pas normal de leur donner à tous un cadre de travail satisfaisant. Est-il encore une fois normal que 30 agents soient entassés sur un plateau, et que d'autres s'accordent des mètres carrés dont ils n'ont que faire.

Est-il possible de se concentrer sur un dossier alors qu'autour de vous ce n'est qu'appels téléphoniques, circulation de collègues, discussions. A l'époque des Ordoc, services de classement, les agents pouvaient être très nombreux en une seule salle, mais le travail ne demandait aucune aptitude, si ce n'est de connaître son alphabet.

Soit le travail ne demande aucune aptitude intellectuelle, auquel cas les plateaux sont tout à fait adaptés, soit au contraire l'effort demandé réclame concentration et réflexion, il faut donc consentir des aménagements dignes à ces agents.

Nombre d'aménagements de service, de réformes ont eu lieu par le passé et d'autres sont en cours ou à venir. Si la décision politique n'appartient pas aux agents, ce sont eux qui sont mis en première ligne et ont à subir les dysfonctionnements. Il est évident que ces bouleversements se seraient déroulés de meilleure façon si les agents avaient été partie prenante de ces réformes et déménagements. Pas une seule fois ceux-ci ont été consultés ou entendus, et l'information n'intervient qu'une fois les dés jetés, tel le déménagement de la perception de Dax.

Tout ceci relève d'un mépris total.

Que dire du caporalisme développé dans certaines perceptions, nous déplorons déjà un service où 4 agents ont fait les frais de ces excès. Ces petits chefs sont-ils dignes d'encadrer du personnel, sont-ils réellement à leur place ?

Enfin, que dire des réunions avec les représentants du personnel fixées unilatéralement par la direction ; des réunions se déroulant à la Direction de la rue Dulamon dans une salle exigüe, alors qu'à Dugas de grandes salles peuvent nous accueillir. Etc... Les représentants du personnel aussi ont droit au respect.